

2

Groupes au collège : une réforme qui ne convainc pas

1. CADRE GÉNÉRAL

Annoncée comme une mesure phare du *Choc des savoirs* par Gabriel Attal, l'organisation en groupes pour les enseignements de français et mathématiques en 6^e et 5^e a été lancée à la rentrée 2024. L'objectif annoncé était alors de faire progresser le niveau des élèves, jugé insuffisant selon l'enquête internationale Pisa 2022.

Mais cette réforme, **largement rejetée par les personnels**, a connu un parcours chaotique :

- **Le texte initial est annulé** par le Conseil d'État après un recours du SE-Unsa.
- Passage de **groupes de niveau** à **groupes de besoins**, version assouplie adoptée sous la ministre Nicole Belloubet.

Plus de 900 collèges répondants

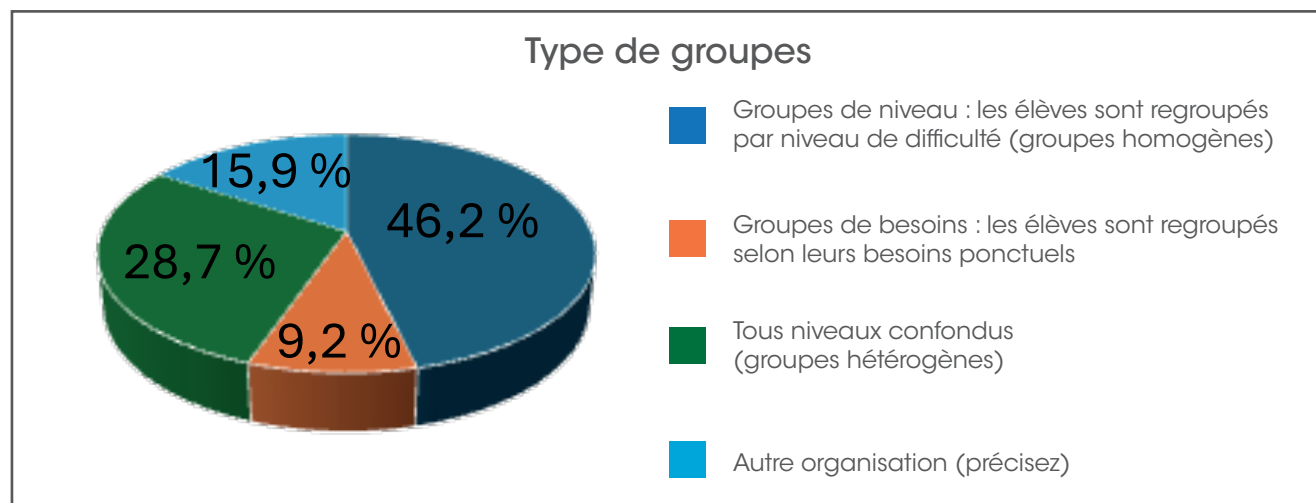
Plus de **900 collèges** ont participé à l'enquête du SE-Unsa, soit **13 % des collèges français**.

Elle a été conçue pour refléter la diversité des situations, en tenant compte de :

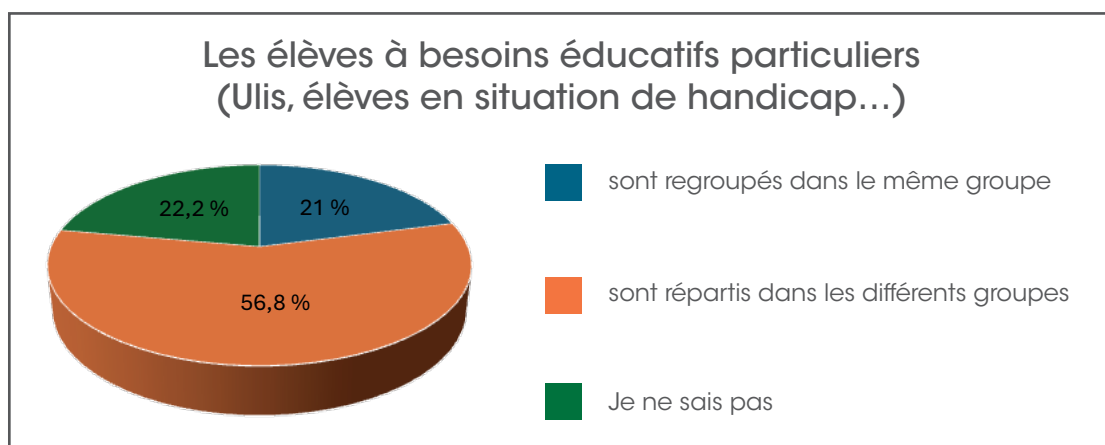
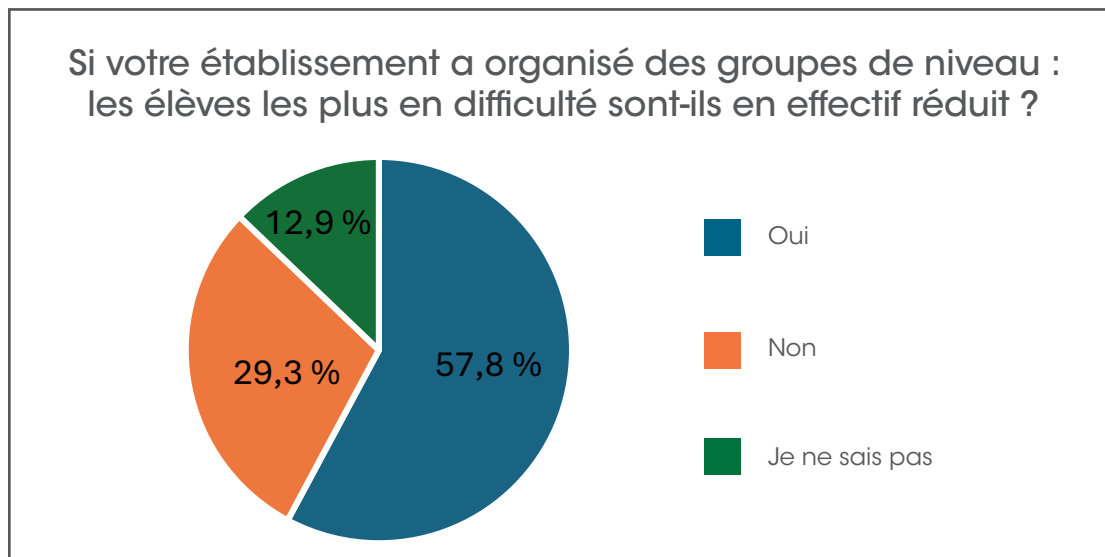
- La **taille des établissements** (notamment les petits collèges ruraux, < 200 élèves) ;
- Leur **statut** (hors éducation prioritaire, REP, REP+).

L'enquête ne fait pas apparaître de différences majeures selon le type de collège, signe que les problématiques sont **généralisées**.

2. ORGANISATION DES GROUPES



Près de la moitié des collèges interrogés ont opté pour les groupes de niveau. On peut supposer que ce n'est pas par conviction, mais par manque de visibilité sur la réforme. La rentrée 2025 a dû être organisée avant la parution du texte définitif, et il était compliqué de remettre en question l'organisation adoptée. De plus, **le flou entretenu** par le ministère sur les *groupes de niveau* et les *groupes de besoins*, sans faire de distinction, a semé la confusion au sein de la profession.

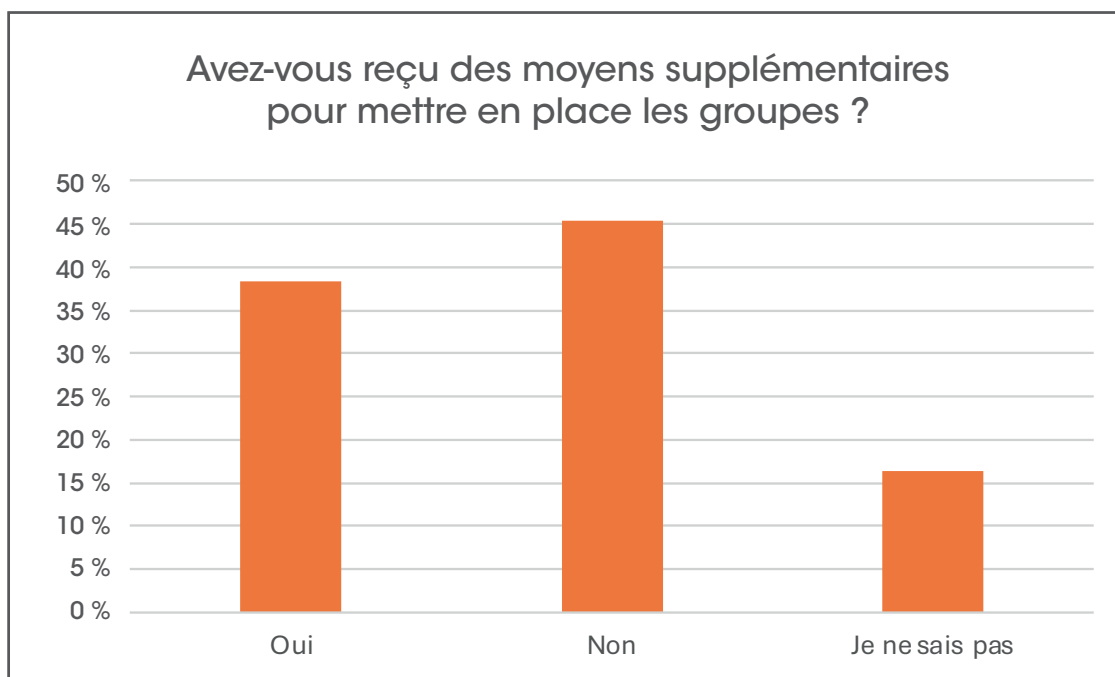


Les élèves à besoins éducatifs particuliers (Ébep) ont souvent été répartis dans les différents groupes, ce qui montre **une volonté des équipes de ne pas les stigmatiser**.

Le décret permet que les élèves se retrouvent réunis dans leur classe de référence jusqu'à dix semaines dans l'année. **La plupart des établissements ont fait le choix de ne pas utiliser ces dix semaines (48 %).**

Par ailleurs, dans une grande majorité des cas (65 %), la flexibilité (changement de groupe dans l'année) est de mise, sauf dans les groupes hétérogènes où elle ne présente pas d'intérêt.

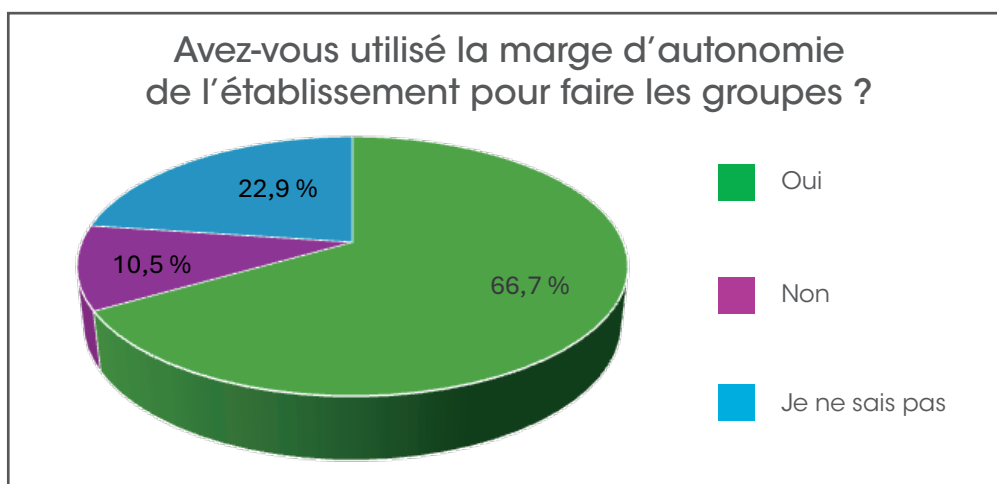
3. DES MOYENS LARGEMENT INSUFFISANTS



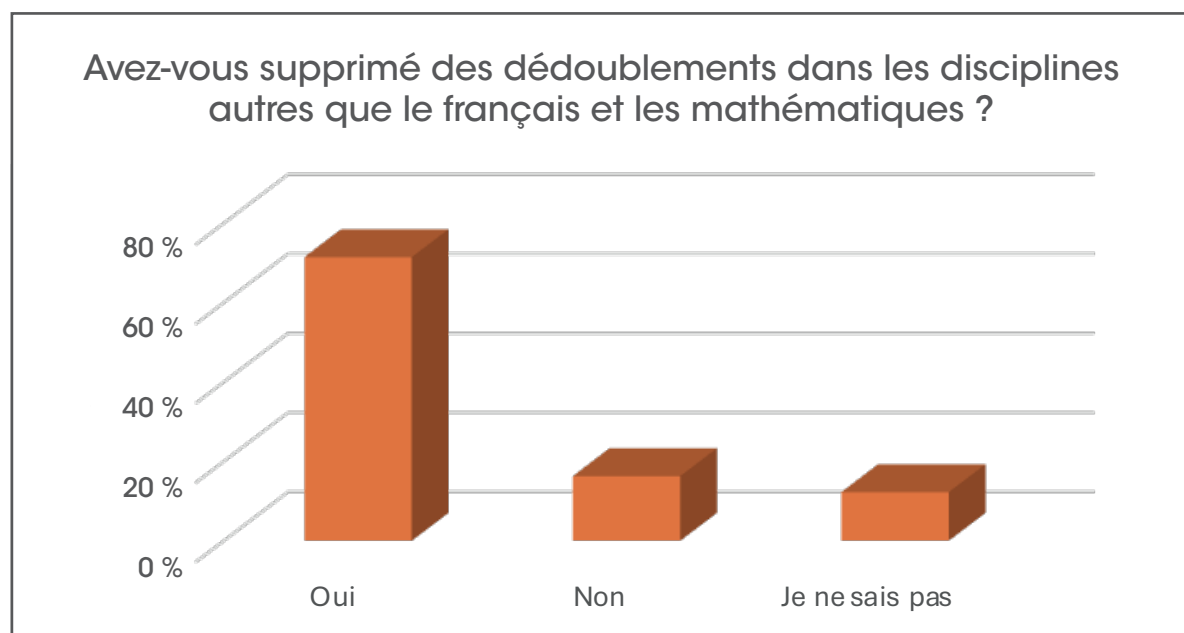
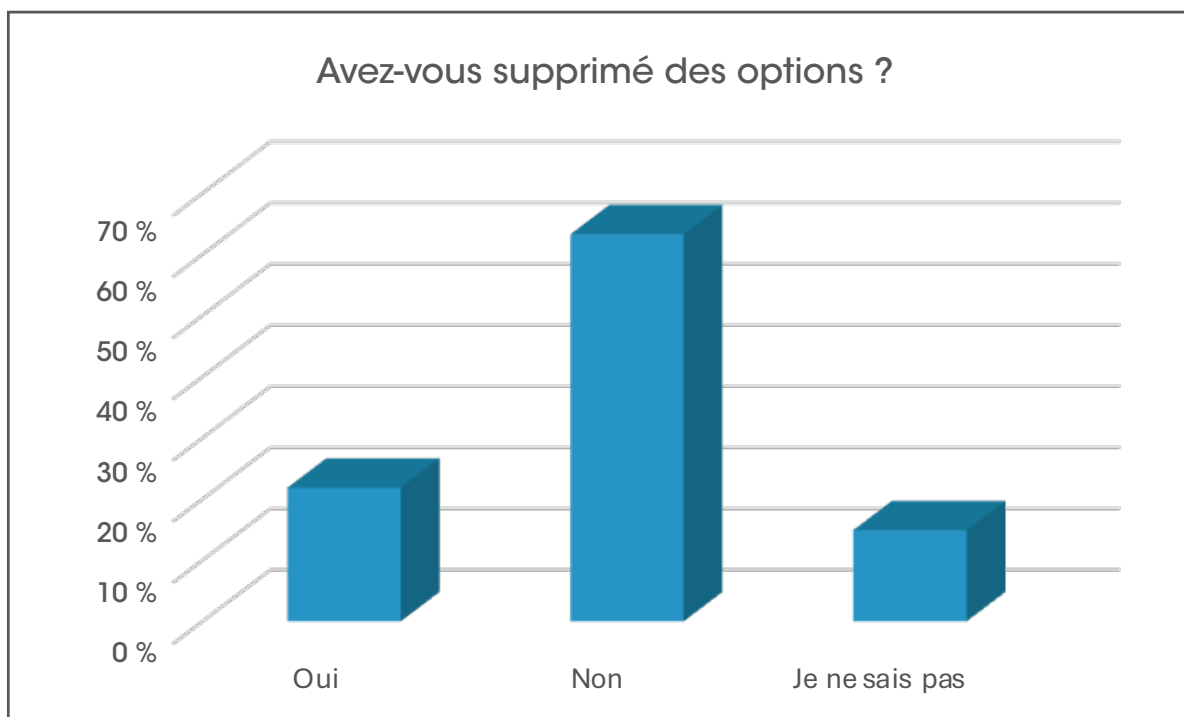
Près de la moitié des établissements répondants affirment n'avoir reçu **aucun moyen supplémentaire pour mettre en œuvre la réforme**. Cela confirme la tendance du ministère à imposer des réformes sans les accompagner de moyens.

Ainsi, un tiers seulement des collèges répondants affirment avoir accueilli au moins un enseignant supplémentaire pour la mise en œuvre des groupes.

Même si les collèges de l'éducation prioritaire renforcée (REP+) ont bénéficié de plus de moyens, ils les jugent globalement insuffisants, tout comme la majorité des répondants, toutes catégories confondues.



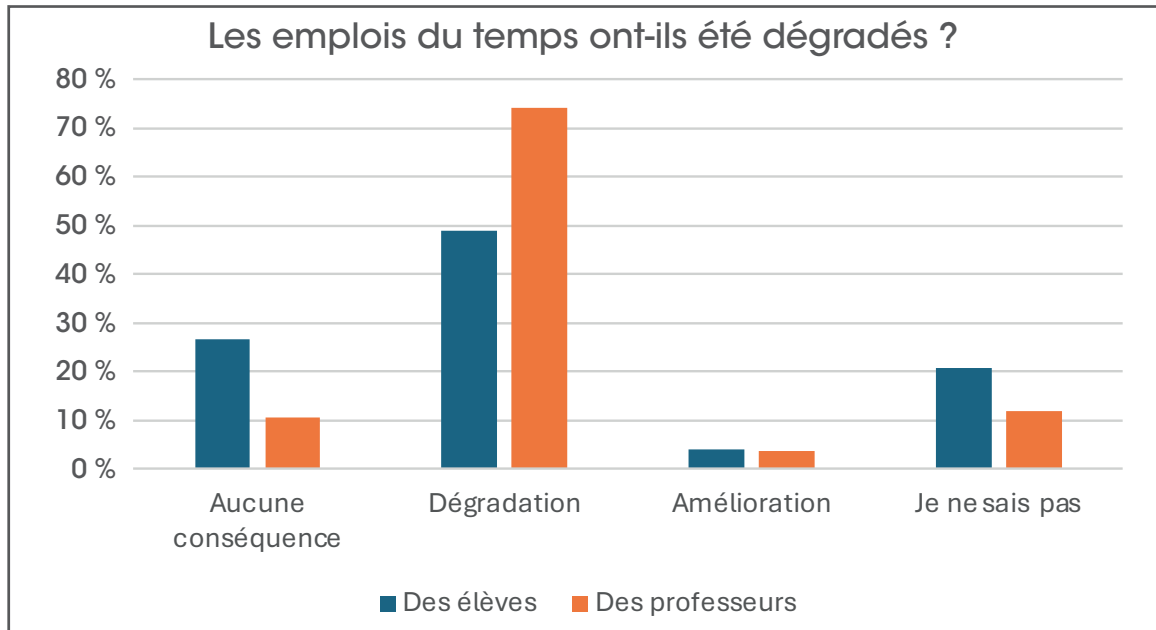
Les deux tiers des collèges disent avoir été contraints d'utiliser **leur marge d'autonomie pour financer les groupes**. Les collèges REP+, qui ont traditionnellement davantage de moyens, sont moins touchés mais pas épargnés.



La mise en œuvre des groupes a globalement peu **entraîné la suppression d'options** (c'est le cas dans 25 % des collèges répondants) mais a causé la **disparition de nombreux dédoublements**, dans près de 65 % des cas. Si les options s'adressent à certains élèves, les dédoublements les concernent tous et offrent des conditions d'apprentissage plus optimales. On ne peut donc que déplorer qu'ils soient menacés.

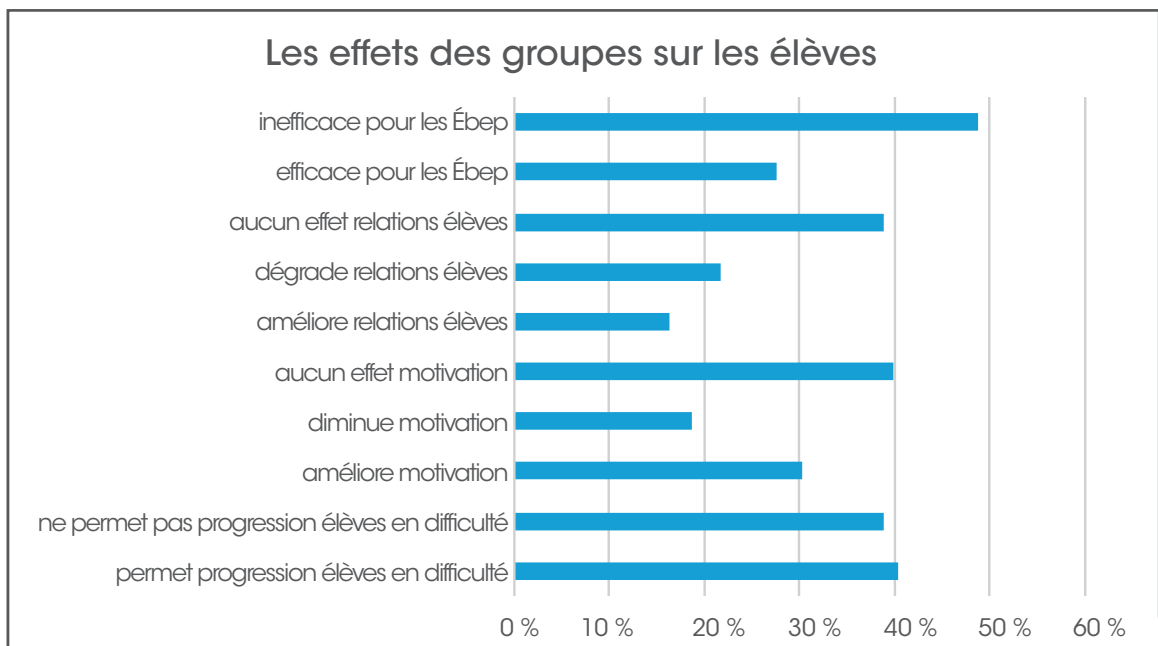
4. DES CONSÉQUENCES MULTIPLES

► Les emplois du temps des élèves dégradés à 50 % et à 75 % pour les enseignants



Les emplois du temps des élèves se **sont dégradés à 50 % et à 75 % pour les enseignants**. Alors que le rythme quotidien de l'élève fait l'objet de l'attention du ministère, il peut sembler pour le moins incohérent d'imposer une réforme qui ne fait qu'aggraver la situation.

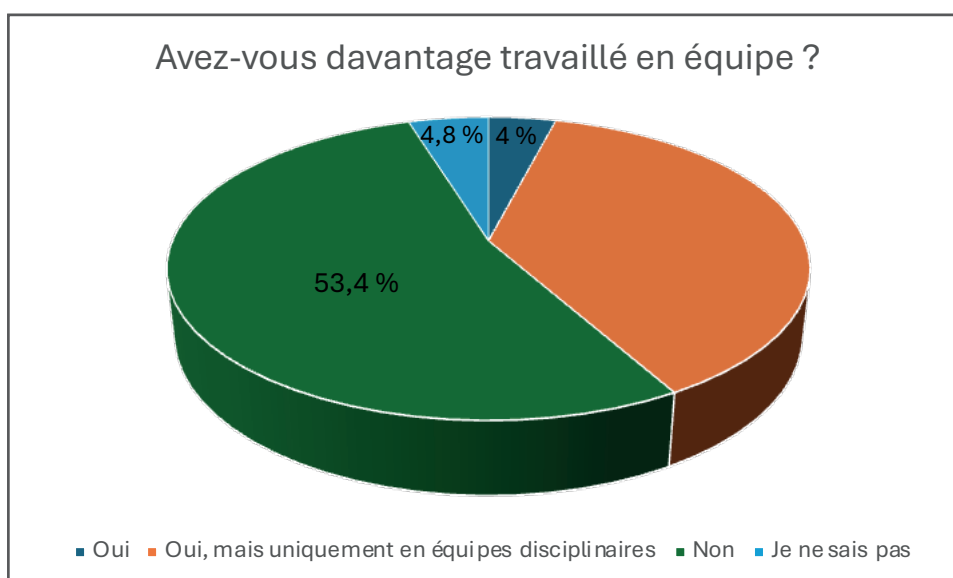
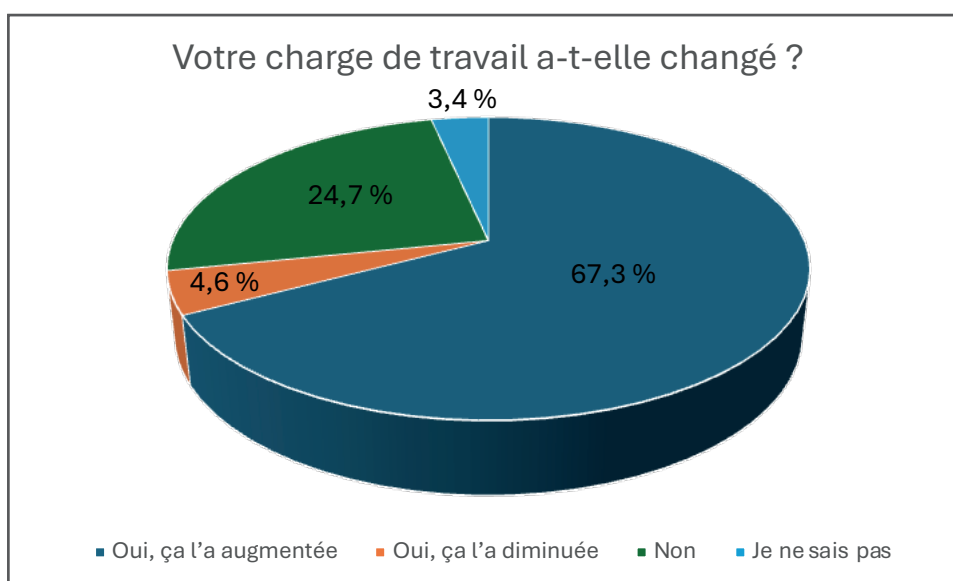
► Moins de 40 % des enseignants constatent une progression des élèves après un trimestre



Moins de la moitié des enseignants (moins de 40 %) font état d'une progression de leurs élèves au bout d'un trimestre de mise en œuvre des groupes. Toutefois, c'est au sein des groupes de besoins que l'on constate une marge de progression au-dessus de la moyenne (49 %). Ce sont également les groupes de besoins qui semblent motiver davantage les élèves (35 %). En revanche, ils ne sont pas jugés efficaces pour les élèves à besoins particuliers. Les groupes n'ont que peu modifié les relations entre les élèves.

Par ailleurs, cette nouvelle organisation a **complexifié les relations avec les familles**. En effet, les parents d'élèves doivent désormais faire face à plusieurs interlocuteurs pour une même discipline, sur des périodes données.

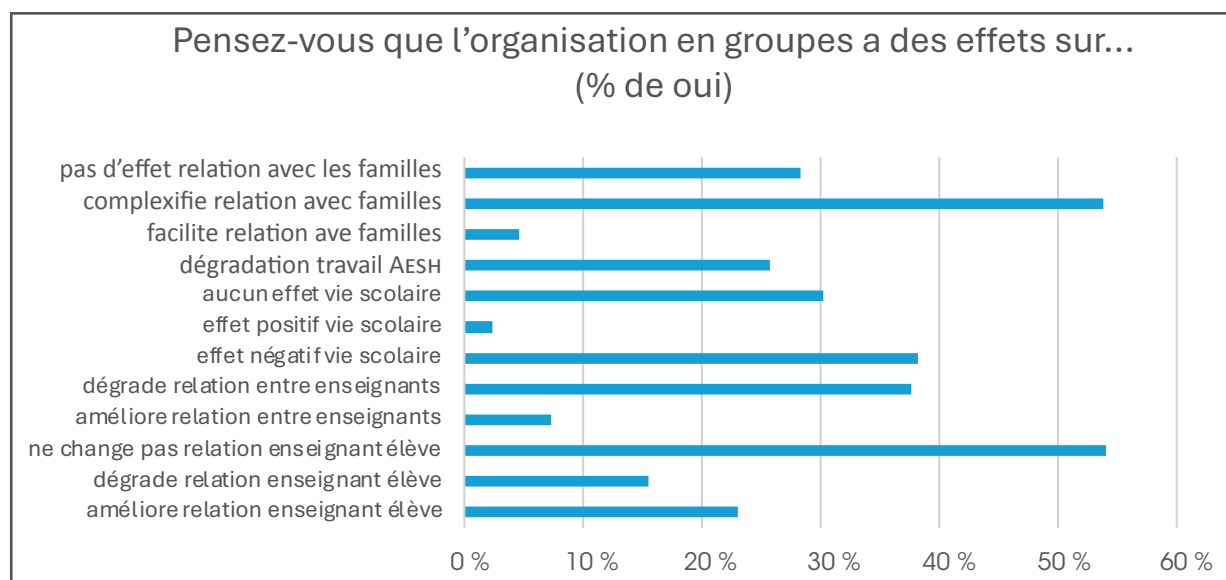
► Pour les enseignants, une perte de liberté et une augmentation de la charge de travail



Les enseignants déplorent une augmentation de leur charge de travail et une diminution de leur liberté pédagogique (55 %), car les groupes imposent l'élaboration d'une progression commune en mathématiques et en français. Le climat de travail au sein des équipes enseignantes s'est dégradé et des tensions sont apparues (55 %). Quant au travail collectif, il a peu progressé alors que ça aurait pu être un élément positif de la réforme. Mais peut-être faudrait-il prévoir des temps pour cela.

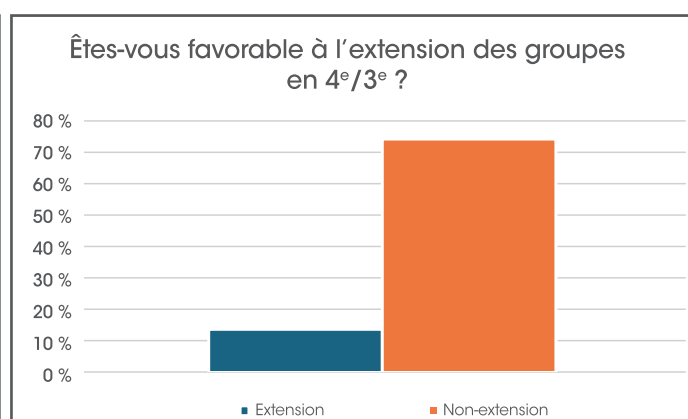
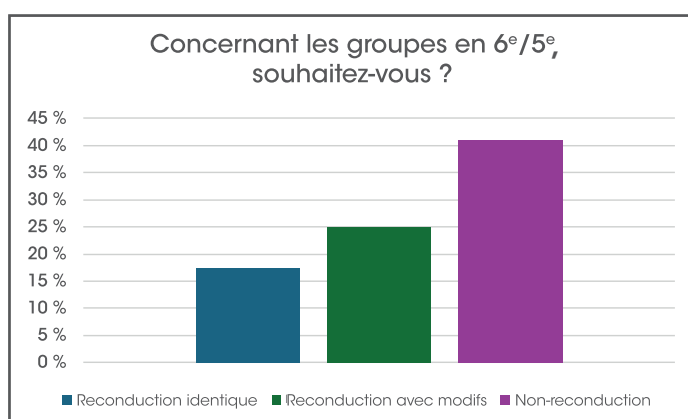
Dans 1/5^e des collèges répondants, au moins un enseignant a dû compléter son service dans un autre établissement.

► Une désorganisation accrue à l'échelle des établissements



Là encore, cette réforme n'a ni permis d'améliorer les relations avec les familles, qui ont souvent beaucoup plus d'interlocuteurs chez les enseignants, ni la vie scolaire, ni les relations entre les élèves et les enseignants.

► Plus de la moitié des collèges ne souhaitent ni la reconduction des groupes, ni leur extension.



60 % des collèges répondants ne veulent pas de la reconduction des groupes en 6^e et en 5^e à la rentrée 2025. Les collèges les plus indulgents avec la réforme sont ceux qui ont mis en œuvre les groupes de besoins, lesquels s'avèrent être les plus efficaces en matière de résultats.

76 % des collèges répondants ne souhaitent pas que la réforme soit étendue aux niveaux 4^e et 3^e à la rentrée 2025. Depuis, la ministre a annoncé qu'elle y renonçait. Les enseignants auront au moins été écoutés sur ce point.